

## ANNEXE 1 - FICHE DE CANDIDATURE

---

La fiche de candidature, dûment complétée, devra être obligatoirement accompagnée, du courrier d'engagement signé par la commune pour l'occupation du terrain et si possible d'un dossier photos.

**Rappel : ne sont pas concernés les zones bénéficiant de la collecte des biodéchets (3<sup>ème</sup> poubelle). En cas de doute, merci de vérifier votre éligibilité auprès de votre syndicat de collecte des déchets.**

Quartier / ville où le composteur serait installé : .....

.....

Nombre de logements concernés : .....

Nombre de rues : .....

### LE PORTEUR DE PROJET (la personne qui émet la demande)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

### LES REFERENTS DE SITE (si différent du porteur de projet), qui coordonneront l'opération au sein du quartier

#### **Référent 1 :**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

#### **Référent 2 :**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

### COORDONNEES DE LA PERSONNE OU ELU(E) REFERENT(E) A LA MAIRIE

Nom et Prénom: .....

Adresse : .....



Clermont-Ferrand, le 30/03/2019

Madame, Monsieur le Maire, le(a) président(e),

Nous souhaitons porter à votre connaissance l'appel à candidature « Compostage Partagé » porté par le VALTOM. Au regard de l'expérience acquise depuis 2008 sur les projets de compostage collectif, le VALTOM offre la possibilité aux habitants de son territoire d'être accompagné dans la mise en place d'un projet de compostage de proximité pour un quartier dans les meilleures conditions. Actuellement, plusieurs habitants du quartier se sont réunis afin de mener à bien ce projet citoyen qui offre la possibilité aux habitants d'avoir accès au tri des déchets alimentaires, de les composter et d'en tirer un produit noble et valorisant dont les services espaces verts pourraient éventuellement bénéficier.

La mise en place d'un tel projet, permettrait d'anticiper l'obligation réglementaire de 2024 du tri des biodéchets (et de l'interdiction de jeter ces derniers dans la poubelle des déchets non recyclables) et de valoriser l'implication de la commune et de ses habitants dans cette démarche vertueuse et porteuse de lien social.

Pour la mise en place d'un tel projet, le VALTOM demande l'engagement de chacun pour que tous les acteurs connaissent leurs missions et respectent afin de garantir la pérennité du projet et les moyens mis en œuvre, tant financiers qu'humains.

Dans cet appel à projet, le **VALTOM s'engage à :**

- **Fournir** le matériel de compostage adapté et tous les supports d'information et de communication : composteurs, petits matériels d'entretien, signalétique et panneaux de communication, consignes papiers... ;
- **Assurer la formation** des acteurs à la pratique du compostage ;
- **Suivre et encadrer** les sites de compostage au niveau technique et au niveau de la communication lors des 2 premières années de fonctionnement. Par la suite, la collectivité en charge de la collecte des déchets prendra le relais ;
- **Coordonner et aider** à l'organisation du lancement du projet ;
- **Sensibiliser** les foyers participants lors du lancement et animer le projet.

**Les référents de site s'engagent à :**

- **Assurer** le contrôle régulier du site de compostage et **alerter** les acteurs concernés si dysfonctionnement ou manque de broyat.
- **Tenir et mettre à jour** un listing des participants

*Courrier d'engagement Compostage partagé de quartier*

- Tenir un « carnet de suivi »
- **Participer** aux opérations de retournement.
- **Organiser l'extraction du compost** mûr avec la distribution aux foyers participants (moment convivial).
- Être l'interlocuteurs privilégiés du projet et un relais d'information.
- **Tenir informé le VALTOM** au moins une fois par an de l'évolution du projet.

La commune s'engage à :

- **Soutenir techniquement les référents de site lors :**
  - **Des opérations de retournement, de transfert et de récolte du compost** (2 X 2h / an en moyenne).
  - **De l'approvisionnement en broyat** (1h / 1,5 mois en moyenne, broyat produit sur la commune, sur la collectivité à compétence collecte des déchets ou par un autre biais) en fonction des demandes des référents de site.
  - **De l'approvisionnement en eau** suffisant (1h / 2 semaines éventuellement pour les périodes estivales, arrosage régulier du compost lorsque cela est nécessaire, point d'eau ou cuve mise à disposition)
  - de la communication de l'action (diffusion de l'information, soutien aux déploiements d'évènements...).
- **Préparer le terrain d'accueil des composteurs**, parfaitement plat et de niveau, par la commune pour en faciliter l'installation.
- Gérer le stockage des bioeaux et les distribuer avec les référents de site.

Afin de valider cette démarche, je vous remercie de bien vouloir compléter l'acte d'engagement ci-joint. Par sa signature, la mairie s'engage à accompagner ses habitants, avec le soutien du VALTOM, dans la mise en place d'un projet de compostage partagé.

Un de nos maîtres-composteur au VALTOM se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Comptant sur votre engagement, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur le Maire, le(a) président(e), mes respectueuses salutations.

Laurent BATTUT

Président du VALTOM



<b>ACTE D'ENGAGEMENT</b> <b>ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DANS REALISATION D'UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGE</b>
--

Je soussigné(e), ....., en qualité de ....., m'engage à ce que la mairie accompagne les habitants dans la réalisation d'un site de compostage partagé en :

- **Apportant un soutien technique aux référents de site sur :**
  - **Les opérations de retournement, de transfert et de récolte du compost** (2 X 2h / an en moyenne).
  - **L'approvisionnement en broyat** (1h / 1,5 mois en moyenne) (broyat produit sur la commune, sur la collectivité à compétence collecte des déchets ou par un autre biais) en fonction des demandes des référents de site.
  - **L'approvisionnement en eau** suffisant (1h / 2 semaines éventuellement pour les périodes estivales) (arrosage régulier du compost lorsque cela est nécessaire, point d'eau ou cuve mise à disposition)
  - Soutien sur la communication de l'action (diffusion de l'information, soutien aux déploiements d'évènements...).
  
- **Préparant du terrain d'accueil des composteurs**, parfaitement plat et de niveau, par la commune pour en faciliter l'installation.
  
- Gérant le stockage des bioseaux avec les référents de site.

Le référent du projet à la mairie est :

NOM /Prénom :

Mail :

Téléphone :

M. ou Mme le ou la Maire ou son représentant

(Date et signature)